

Image not found or type unknown



Droit de visite des grands parents

Par **jm29**, le **18/12/2008 à 10:20**

Bonjour,
J'ai une situation de famille 1 peu compliquée.
Je suis mariée et mère de 3 jeunes enfants.
J'ai des parents qui ont divorcés. Ma mère a épousé mon beau père qui m'a adoptée (adoption simple après mes 18 ans) dont j'ai payé tous les frais liés à cette procédure!
Depuis 1 an, pour de futiles raisons, mon beau père entame des procédures pour me déshériter. Pour ma part, comme il ne veut plus venir chez moi et que je ne veux pas aller chez eux car ils ont des chiens de 1ère catégorie (d'où le problème) ils me menacent d'1 procédure pour avoir une garde des enfants à leur domicile les week end.
Moi je n'ai jamais fermée la porte de mon domicile, la preuve ma mère vient régulièrement mais mon beau père ne veut pas venir chez moi (ainsi que mon 1/2 frère).
Est-ce que je peux être obligée de laisser mes enfants aller chez eux alors que nous ne le voulons pas et surtout car ils ont des molosses chez eux.
Merci par avance de vos renseignements et je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.